

Somme toute AIN

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2010

Données disponibles au troisième trimestre 2010

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2010 : 7,3% (-0,1 point en un an ; taux stationnaire en Rhône-Alpes)
- 27 714 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+7,2% en un an contre +8,2% en région)
- 2 259 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+12,4% en un an contre +6,0% en région)
- 11 593 offres d'emploi enregistrées au cours du premier semestre 2010 par Pôle Emploi (hausse de 37,0% en un an contre 21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 3,2%

Le contexte départemental

Le département de l'Ain, 4^{ème} département le plus industrialisé de France, est également le premier département de la région Rhône-Alpes par le poids du secteur de l'industrie dans son effectif d'emploi total. Ses spécificités industrielles sont l'industrie agroalimentaire, la fabrication d'équipements électriques et électroniques ainsi que la plasturgie notamment dans le bassin d'Oyonnax. Compte tenu de ses spécificités industrielles, l'économie du département est particulièrement dépendante de la conjoncture économique nationale, voire internationale. Ainsi avec la Haute-Savoie, l'Ain est le département rhônalpin qui a été le plus affecté par la crise économique de 2008. Il fait partie des départements français qui ont perdu le plus d'emplois entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, notamment dans secteur de l'industrie. La zone d'emploi d'Oyonnax, où de nombreux sous-traitants de l'industrie automobile ont licencié, figure parmi les zones d'emploi les plus touchées. Malgré l'amélioration de la situation économique, le taux de chômage dans cette zone d'emploi est toujours supérieur à 10% au 2^{ème} trimestre 2010.

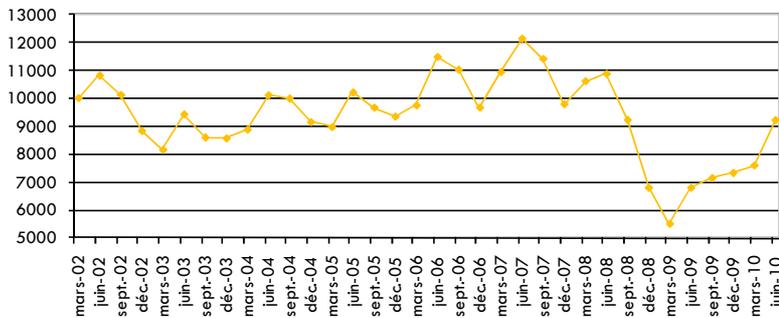
Même si l'emploi salarié privé progresse légèrement (+0,4%) au 2^{ème} trimestre 2010 par rapport au premier, il n'atteint pas le niveau d'avant crise, 143 800 emplois début 2008 contre 137 660 au 2^{ème} trimestre 2010. Cette reprise de l'emploi dans l'Ain s'explique par un secteur tertiaire particulièrement dynamique conjugué à un secteur de la construction stable et à une baisse ralentit des emplois dans le secteur industriel. Le département de l'Ain conserve le taux de chômage le plus faible de la région, même si l'écart avec le taux régional s'est réduit, le taux départemental ayant progressé plus rapidement. Entre juin 2009 et juin 2010, le département enregistre une augmentation de 7,2% du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, inscrits à Pôle emploi, contre +8,2% pour la région. En revanche, sur la même période, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a été deux fois plus rapide dans le département qu'au niveau régional : +12,4% contre +6% au niveau de l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

L'évolution de l'intérim est un bon indicateur avancé de la conjoncture du marché du travail puisque l'activité intérimaire fait partie des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture. L'évolution de la moyenne des missions d'intérim en cours sur le département reflète un frémissement de l'activité économique, suite à la récession de mi-2008.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans l'Ain



Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

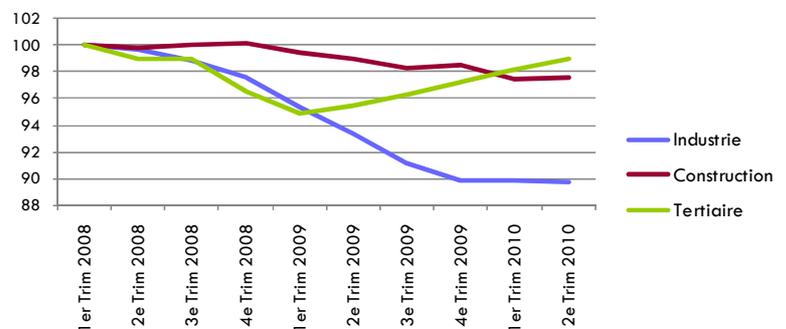
Depuis le 2^{ème} trimestre 2009, les entreprises semblent à nouveau demandeuses de travailleurs intérimaires. Ainsi, entre juin 2009 et juin 2010, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois a progressé de 36% dans le département de l'Ain, chiffre comparable à celui enregistré au niveau régional (37%) (Graphique 1).

L'emploi total, toutes tailles confondues, progresse à nouveau dans l'Ain depuis fin 2009. Il gagne 0,4% au 2^{ème} trimestre 2010 par rapport au premier, ce qui porte à +0,6% l'évolution annuelle (+0,7% au niveau régional). Cette évolution résulte d'un secteur tertiaire particulièrement dynamique qui enregistre une augmentation annuelle de 3,7%, la plus forte augmentation parmi celles observées dans les départements rhônalpins. Sur la même période, le secteur industriel perd 3,9% de ses effectifs même si la baisse semble se ralentir depuis fin 2009. Ce secteur a perdu près de 5 000 emplois depuis le premier trimestre 2008, soit -10,3%.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans l'Ain au 30 juin 2010

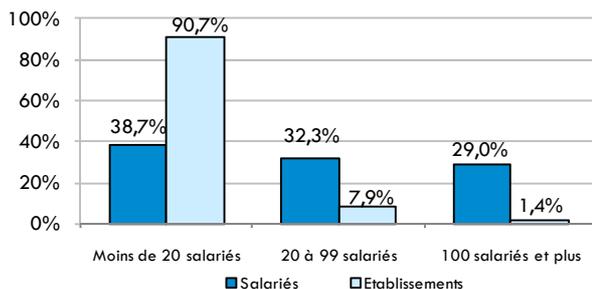
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	53	0,0%	ND
Industrie	43 533	31,6%	-3,9%
Construction	13 973	10,2%	-1,4%
Tertiaire	80 104	58,2%	3,7%
Total	137 663	100%	0,6%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans l'Ain (base 100 depuis le 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement dans l'Ain fin 2009



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Le secteur de la construction résiste au 2^{ème} trimestre 2010 dans le département même si l'évolution entre juin 2009 et juin 2010 reste négative (-1,4% contre -2,1% au niveau régional).

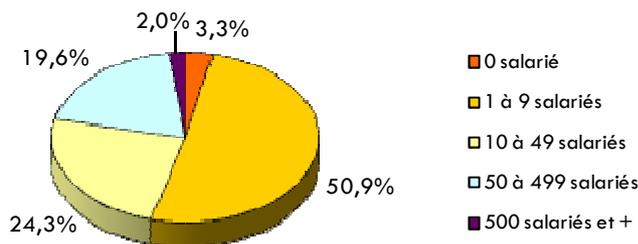
La répartition des effectifs par secteur d'activité dans le département a peu évolué par rapport à celle enregistrée à la fin de l'année 2008 et reflète le tissu économique départemental. En effet, l'Ain est le département rhônalpin qui concentre le plus grand nombre de salariés du secteur de l'industrie (31,6% contre 22,6% en région). A l'inverse, l'emploi dans le secteur tertiaire est nettement sous-représenté (58,2% contre 68,3% en Rhône-Alpes).

Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans l'Ain au cours du premier semestre 2010

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	5 111	44,1%	26,4%
Offres temporaires	5 483	47,3%	39,8%
Offres occasionnelles	999	8,6%	101,4%
Offres d'emploi enregistrées	11 593	100%	37,0%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans l'Ain au premier semestre 2010

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi dans l'Ain au premier semestre 2010 illustre l'amélioration du marché de l'emploi. Une hausse de 37% a été enregistrée par rapport au premier trimestre 2009 (+21,4% en région), la plus importante par rapport aux autres départements rhônalpins. Même si le nombre d'offres occasionnelles a doublé, leur part reste toujours inférieure dans le département par rapport à la région (8,6% contre 9,6%) (Tableau 2).

Pour plus de la moitié (54,2%), ces offres sont proposées par des établissements de moins de 10 salariés, proportion supérieure à celle observée au niveau régional (+51,3%) (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 11 399 dans le département. Cependant, dans 47% des cas ces recrutements sont jugés difficiles contre 41% au niveau régional.

Définitions

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois

Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois

Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, l'Ain affiche un taux d'emploi direct* de 3,2% pour l'année 2008, supérieur de 0,2 point à celui enregistré au niveau régional (Tableau 3).

Dans le département, 2 248 personnes en situation de handicap (ETP) sont employées dans 585 établissements parmi les 931 assujettis**. L'Ain est le seul département de la région à enregistrer une baisse entre 2007 et 2008 (-1,1% contre +5,7% en région). Les bénéficiaires en emploi représentent 8,5% de l'ensemble des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région. En lien avec le tissu économique local, la majorité (50,3%) est employée dans le secteur de l'industrie contre 42,1% en Rhône-Alpes. Parmi ces bénéficiaires, la part des femmes est un peu supérieure dans le département par rapport à la moyenne régionale tandis que les 50 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux. La part des personnes embauchées à temps plein est également supérieure à celle observée au niveau régional (82,6% contre 75,8%).

En parallèle, l'Ain enregistre avec la Haute-Savoie, un des plus faibles taux d'emploi direct de personnes handicapées dans la fonction publique (hors éducation nationale) en 2008 (3,8% contre 4,5% au niveau régional) (cf. résultats du CRDI).

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

Département	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
Rhône-Alpes	26 426	3,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à **l'interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH**, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) **hors bénéficiaires de l'AAH seule** sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

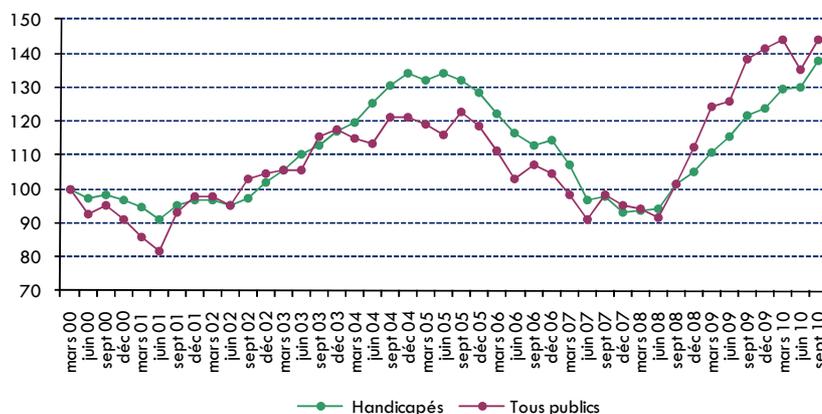
Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans l'Ain au 30 juin 2010

Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous public		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	1 742	68,9%	11,7%	16 340	53,4%	-0,3%	18 082	54,6%	0,8%
Catégorie B	220	8,7%	2,3%	3 301	10,8%	5,7%	3 521	10,6%	5,5%
Catégorie C	297	11,7%	25,8%	5 814	19,0%	34,1%	6 111	18,5%	33,7%
Catégorie D	89	3,5%	-3,3%	2 140	7,0%	11,9%	2 229	6,7%	11,2%
Catégorie E	180	7,1%	48,8%	2 994	9,8%	59,1%	3 174	9,6%	58,5%
Total	2 528	100%	13,7%	30 589	100%	10,7%	33 117	100%	10,9%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule**.

Avec 27 714 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à Pôle Emploi fin juin 2010, le département de l'Ain compte 1 860 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit une augmentation relative de 7,2%, par rapport au mois de juin 2009, inférieure à celle observée au niveau régional (+8,2%). Le département enregistre toujours le taux de chômage le plus bas par rapport aux autres départements de la région, inférieur de 1,3 point à la moyenne régionale. Au 2^{ème} trimestre 2010, il s'établit à 7,3% de sa population active contre 8,6% en Rhône-Alpes.

Graphique 5 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans l'Ain (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. **Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées.

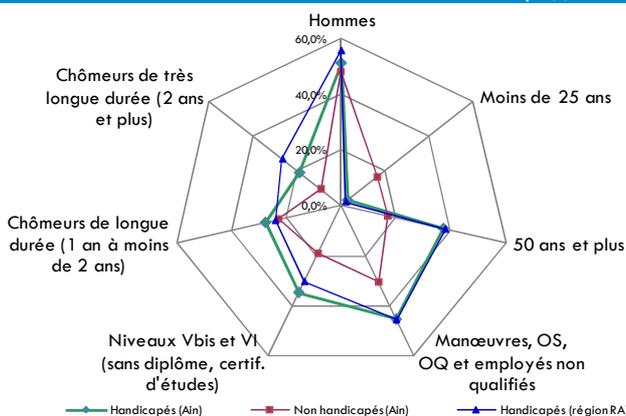
Il est important de souligner que ces évolutions portent uniquement sur les bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. En effet, suite à des problèmes de transmission d'information entre la CAF et Pôle Emploi, les bénéficiaires de l'AAH seule ne sont plus repérés dans les systèmes d'information de Pôle Emploi comme travailleurs handicapés depuis le début de l'année 2010. Ainsi, afin de refléter tout de même le plus significativement possible la réalité de la demande d'emploi des personnes en situation de handicap et traduire objectivement son évolution dans le temps, les données relatives à la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés concernent uniquement les bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Toutefois, il convient quand même de rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est probablement sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Seuls les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans) et ceux récemment inscrits à Pôle Emploi (depuis moins d'un an) enregistrent une baisse de leurs effectifs par rapport au mois de juin 2009. Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap ayant une ancienneté d'inscription à Pôle Emploi comprise entre 6 et 12 mois diminue également (-4,1%). En revanche, ce sont les chômeurs de longue durée ou de très longue durée, ainsi que ceux âgés de 50 ans et plus, qui enregistrent les augmentations relatives les plus importantes, qu'ils soient ou non en situation de handicap. Comme le montre le graphique 6, les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont relativement plus âgés et moins diplômés que les demandeurs d'emploi non handicapés. Par ailleurs, ils sont inscrits à Pôle Emploi comme demandeurs d'emploi depuis plus longtemps. Dans le département de l'Ain, la part des non diplômés est plus importante qu'au niveau régional (34,7% contre 30,3%) tandis que les hommes et les chômeurs de très longue durée sont proportionnellement moins nombreux (respectivement 51,2% et 18,9% dans l'Ain contre 55,6% et 26,8% en Rhône-Alpes).

Tableau 5 et graphique 6 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans l'Ain au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	1 156	13,3%	12 273	7,8%	13 429	8,3%
Femme	1 103	11,4%	13 182	5,8%	14 285	6,2%
Moins de 25 ans	67	17,5%	4 125	-2,3%	4 192	-2,0%
De 25 à 49 ans	1 345	7,3%	16 983	6,4%	18 328	6,5%
50 ans et plus	847	21,2%	4 347	18,8%	5 194	19,2%
Non qualifié	1 026	8,1%	7 802	2,7%	8 828	3,3%
Qualifié	1 233	16,3%	17 606	8,8%	18 839	9,3%
Sans diplôme, certif. d'études	785	9,8%	4 792	4,8%	5 577	5,5%
CAP, BEP	1 085	13,0%	10 655	7,0%	11 740	7,5%
Bac et plus	389	16,5%	9 983	7,8%	10 372	8,1%
Moins de 6 mois de chômage	699	2,6%	10 935	-8,6%	11 634	-8,0%
6 mois à moins de 12 mois	509	-4,1%	6 407	-5,6%	6 916	-5,5%
1 an à moins de 2 ans	624	37,7%	5 750	62,8%	6 374	59,9%
2 ans et plus	427	23,8%	2 363	51,8%	2 790	46,7%
Total	2 259	12,4%	25 455	6,8%	27 714	7,2%



Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Suite à la fusion avec l'Assedic, une nouvelle agence Pôle Emploi située dans la Plaine de l'Ain à Méximieux est chargée de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi sur le département. Ainsi, les chargés d'insertion de l'agence d'Ambérieu suivent désormais 10% de la demande d'emploi des personnes en situation de handicap contre 20% au mois de juin 2009.

Dans le département, les demandeurs d'emploi handicapés, hors bénéficiaires de l'AAH seule, représentent 8,2% de l'ensemble des demandeurs, proportion supérieure de 1,8 point à la moyenne régionale (6,4%). Plus d'un tiers d'entre eux sont inscrits à l'agence locale Pôle Emploi de Bourg-en-Bresse (Tableau 6).

Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi dans l'Ain au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés	
	Effectif	%	Effectif	%
Trévoux	158	7,0%	2 130	8,4%
Bourg en Bresse	822	36,4%	7 987	31,4%
Méximieux	203	9,0%	2 783	10,9%
Ambérieu en Bugey	237	10,5%	2 714	10,7%
Oyonnax	386	17,1%	4 149	16,3%
Belley	239	10,6%	2 095	8,2%
Saint Genis Pouilly	214	9,5%	3 591	14,1%
Total	2 259	100%	25 449	100%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Nota Bene : Compte tenu de la création de nouvelles agences locales Pôle Emploi suite à la fusion ANPE/ ASSÉDIC en 2009, il n'est pas possible de présenter les évolutions ici.

Précision : 6 demandeurs d'emploi, non handicapés, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Les entrées et les sorties du chômage

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap dans le département s'explique par une augmentation des nouvelles inscriptions au chômage. Avec 992 entrées au premier semestre 2010 concernant les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, hors bénéficiaires de l'AAH seule, le département de l'Ain enregistre une hausse de 6,6% par rapport au premier semestre 2009 contre une baisse de 1,6% au niveau régional. Dans 82% des cas, il s'agit d'entrées récurrentes c'est-à-dire qui concernent des personnes ayant déjà été inscrites à Pôle Emploi. Pour les personnes en situation de handicap, près de 40% des entrées interviennent moins de 6 mois après la sortie précédente (Graphique 7). En revanche, la tendance s'est inversée concernant les sorties du registre du chômage. Contrairement aux évolutions observées en 2009, une augmentation de 18% est enregistrée dans le département au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009, nettement supérieure à celle enregistrée au niveau régional (7,5%). L'absence au contrôle, principal motif de sortie, progresse de 3,7% sur un an tandis que les reprises d'emploi progressent de plus de 30%, en lien avec la hausse du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi (Tableau 8).

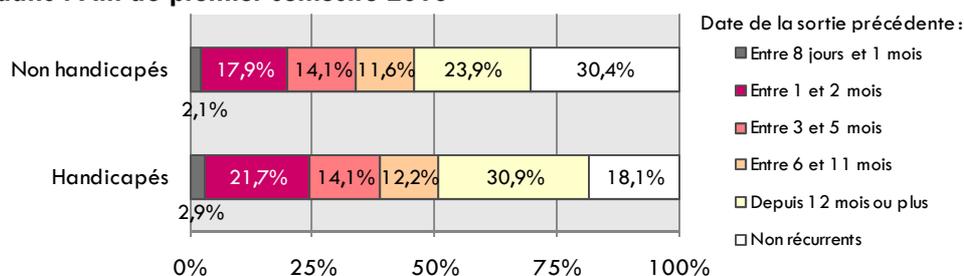
Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans l'Ain au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	209	21,1%	8,3%	3 001	14,8%	-31,3%
<i>Licenciements économiques</i>	22	2,2%	-51,1%	911	4,5%	-38,6%
<i>Autres licenciements</i>	187	18,9%	26,4%	2 090	10,3%	-27,6%
Rupture conventionnelle de contrat	22	2,2%	ND	1 006	5,0%	ND
Démission	21	2,1%	-12,5%	783	3,9%	-10,2%
Fin de contrat	143	14,4%	3,6%	4 101	20,3%	-11,4%
Fin de mission d'intérim	51	5,1%	-37,8%	2 184	10,8%	-41,0%
Première entrée	6	0,6%	-25,0%	681	3,4%	24,5%
Reprise d'activité	155	15,6%	-4,3%	1 538	7,6%	16,0%
Autres	385	38,8%	21,1%	6 924	34,2%	49,4%
Total	992	100%	6,6%	20 218	100%	-1,8%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Réurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure dans l'Ain au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : Pour les personnes en situation de handicap, 81,9% des entrées à Pôle Emploi sont des ré-inscriptions contre 69,6% pour les demandeurs non bénéficiaires. 21,7% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui a eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, contre 17,9% pour les personnes non handicapées.

Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans l'Ain au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	259	23,4%	31,5%	6 263	30,0%	23,8%
Entrée en stage	107	9,7%	-7,0%	829	4,0%	43,4%
<i>Arrêt maladie</i>	136	12,3%	36,0%	1 138	5,4%	20,6%
<i>Dispense</i>	22	2,0%	-40,5%	222	1,1%	-36,4%
<i>Autres arrêts</i>	48	4,3%	29,7%	546	2,6%	-7,1%
Total arrêts de recherche	206	18,6%	18,4%	1 906	9,1%	1,3%
Changement d'agence	29	2,6%	45,0%	658	3,1%	-3,9%
Absence au contrôle	340	30,7%	3,7%	7 929	38,0%	11,7%
Radiation	73	6,6%	19,7%	1 588	7,6%	20,9%
Autres cas	94	8,5%	108,9%	1 720	8,2%	69,1%
Total	1 108	100%	17,9%	20 893	100%	18,5%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°12, octobre 2010 - La dynamique de la demande intérieure soutient la sortie de crise - synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de l'Ain, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2009, effectifs au 1^{er} janvier 2008.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Ain, emploi salarié, 2^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses *études* et *périodiques* dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES.
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.